

ter les premières difficultés inhérentes à toute entreprise de la même espèce. Déjà la chapelle provisoire est en voie de construction, et d'après toutes les probabilités, elle pourra être ouverte au culte dès le printemps prochain, par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque d'Ottawa qui daignera la consacrer. La première paroisse portera le nom de "St. Pascal des Belges". Nous formons les vœux les plus sincères pour la réussite des colons Belges parmi nous, et nous sommes assurés qu'ils seront les bien-venus parmi nos populations rurales.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Québec, 17 Nov. 1871.

Présents :—MM. l'hon. ministre d'Agriculture, Joly, Benoit, Browning, Beaubien, Massue, DeBlois, Sommerville, Blackwood, Gray, Casavant, Ross et Rév. P. Pilote.

Lecture des procédés de la dernière assemblée qui sont approuvés.

En conséquence de l'absence de quelques membres qui ne sont pas encore arrivés, le conseil s'ajourne à demain à 20 heures, a. m.

Séance du 18 nov. 10 hs. a. m.

Présents :—MM. l'hon. ministre de l'Agriculture, les hon. Chauveau et Beaubien, et MM. L. Beaubien, Blackwood, Browning, Casavant, DeBlois, Gaudet, Gray, Joly, Massue, Ross et Sommerville.

M. Browning, secondé par M. Massue propose que M. Joly, soit réélu président de ce conseil. Adopté.

M. L. Beaubien secondé par M. Blackwood, propose : Que M. Sommerville soit élu Vice-Président de ce conseil, Adopté.

L'hon. M. Archambault, secondé par M. Massue, fait motion : Que le conseil d'Agriculture de la Province de Québec, a appris avec regret la mort de l'hon. Urgel Archambault, un des membres de ce conseil et qu'il saisit cette première occasion qui lui est offerte pour témoigner de la grande perte qu'a faite ce conseil en la personne de feu l'hon. Archambault et offrir à sa famille ses condoléances et sa plus vive sympathie. Adopté et ordonne que copie soit envoyée à la famille.

Lecture d'une lettre de MM. Bulmer et Sheppard exposant au conseil qu'ils ont fait des frais considérables pour introduire dans cette province la fabrication des "tuyaux de drainage," qu'ils y ont perdu de l'argent et fabriquer les tuyaux de drainage et en tenir un assortiment constant.

M. Browning secondé par M. L. Beaubien fait motion :

Que dans le but d'encourager l'introduction du drainage sous terre dans cette Province l'offre suivant soit fait à Messrs Bulmer et Sheppard, fabricants de "tuyaux à drainer," en réponse à leur lettre du 11 novembre courant demandant un aide pécuniaire :

Le Conseil d'Agriculture s'engagea à payer à Messrs Bulmer et Sheppard pendant une période de cinq années et dont le premier versement se fera au premier décembre prochain à la condition que Messrs Bulmer et Sheppard s'engagent à fabriquer pendant cinq années une quantité de "tuyaux de drainage" (drain tiles) de la meilleure qualité et en quantité suffisante pour rencontrer toutes les demandes aux prix suivants par mille pieds.

Tuyaux de 1 pouce.....	\$ 7 00
" " 2 "	8 00
" " 3 "	12 00
" " 4 "	20 00
" " 5 "	30 00

Cette motion est adoptée.

M. Massue secondé par M. Benoit fait motion :

Que M. Bulmer ayant accepté les conditions ci-dessus au nom de la société Bulmer et Sheppard, M. le président soit autorisé à conclure un arrangement avec lui en conformité avec la résolution précédente. Adopté.

M. Browning secondé par M. Ross, propose :

Que considérant l'immense importance du système de drainage sous terre comme moyen puissant d'améliorer la culture des terres, importance reconnue par les agronomes les plus expérimentés de tous les pays et par les gouvernements qui se sont empressés d'encourager l'introduction du drainage, le Conseil d'Agriculture soit d'avis qu'une humble requête soit adressée au Parlement le priant de vouloir bien octroyer une somme de [quarante mille piastres,] qui serait mise à la disposition du Conseil d'Agriculture pour l'aider à l'établissement de manufactures de tuyaux de drainage et autres industries, y attachées. Adopté.

Lecture d'une pétition des habitants de quelques paroisses du comté de St. Hyacinth : demandant la permission de former une seconde société d'agriculture dans ce comté.

Cette pétition est envoyée en vertu d'un règlement qui n'accorde pas ces divisions dans les comtés qui ont moins de 45 milles dans leur plus grande longueur.

M. Browning, secondé par l'hon. M. L. Archambault, propose que MM. L. Beaubien, Massue, Casavant, Sommerville, Benoit, et le moteur forment un comité pour mettre à effet les résolutions ci-dessus ayant rapport au drainage. Adopté.

L'hon. M. L. Archambault, secondé par M. Sommerville, fait motion que MM. Browning et Massue soient nommés auditeurs des comptes pour les années 1871-72. Adopté.

M. P. B. Benoit, secondé par M. Massue, propose :

Que le Secrétaire du Conseil d'Agriculture soit requis de faire publier tous les mois dans les journaux agricoles cette partie du rapport mensuel des directeurs des écoles d'agriculture et de l'école vétérinaire, indiquant le nombre

de leurs élèves qui profitent des bourses offertes par le Conseil d'Agriculture. Adopté.

M. Ross, secondé par M. Gaudet, propose :

Qu'un comité composé de MM. L. Beaubien, Browning et des moteurs soit nommé pour s'enquérir et voir s'il serait avantageux de fonder une assurance mutuelle pour les animaux et les instruments d'agriculture. Adopté.

M. Browning, secondé par l'hon. M. L. Archambault, propose :

Qu'attendu que certaines sociétés d'agriculture n'ayant pas envoyé leur rapport de l'an dernier au temps fixé par ce conseil et que d'autres en ont envoyés de très incomplets, le secrétaire reçoive instruction de notifier les sociétés d'agriculture qu'à l'avenir celles qui ne se conformeront pas strictement aux instructions du Conseil ne recevront pas l'octroi du gouvernement et de plus que l'octroi de gouvernement pour l'année prochaine ne soit pas accordé aux sociétés d'agriculture qui n'ont pas envoyé le rapport de l'année dernière et qui ne pourront pas donner à ce Conseil des raisons satisfaisantes pour avoir agi ainsi. Adopté.

M. Benoit secondé par M. Casavant propose :

Que ce conseil prie respectueusement le gouvernement de mettre à sa disposition la balance restant des argents votés pour les sociétés d'Agriculture pour des fins exclusivement agricoles, et qui n'est pas retiré par les dites sociétés. Adopté.

M. L. Beaubien secondé par M. DeBlois, propose :

Que le secrétaire reçoive instruction de se mettre en rapport avec l'hon. Ministre de l'Agriculture pour s'informer si son département voudrait se charger et à quelques conditions, de publier un journal agricole illustré hebdomadaire à 7000 exemplaires, 8 pages in quarto, et combien de plus par mille exemplaires additionnels. Adopté.

Résolu.—Que M. le Président du Conseil soit invité à se mettre en rapport avec l'hon. Ministre d'Agriculture de la Puissance et l'hon. Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec dans le but de prendre les moyens de former une Association Agricole de toute la Puissance

Et le Conseil s'ajourne après avoir discuté plusieurs sujets se rattachant à l'agriculture.

Par ordre,

GEORGES LECLERE,
Secrétaire,
C. A. P. Q.

Le prix des huîtres en Angleterre a énormément augmenté depuis quelques années. Il est impossible à présent de se procurer une douzaine d'huîtres d'Ostende à moins d'une demi couronne à trois schellings.